



Association Valloire Nature Et Avenir

Novembre 2006

Chalet Pierre Paul

Les Verneys

73450 Valloire

Email : contact@vnea.net

Site Web : <http://www.vnea.net>

Valloire, le 17 Mai 2008

Destinataire : Maire de Valloire

Copie Conseil Municipal

Monsieur Christian Grange

Maire de Valloire

Mairie de Valloire

73450Valloire

Objet: Loisirs motorisés en espaces Naturels sur Valloire avec la TransvalQuad et la Foire du 4x4

Monsieur le Maire,

Nous apprenons que cette année encore sera organisé à Valloire du 27 au 30 juin la TransvalQuad, "plus grand rassemblement quad d'Europe" pour reprendre la présentation qu'en fait l'organisateur sur son site web.

Bien évidemment, notre association a l'intention de dénoncer, cette année encore, au coté des autres associations de protection de l'environnement, le développement de cette manifestation ainsi que celui de sa petite sœur la foire du tout terrain(fin Août). Pour nous, ces deux manifestations ont pour objectif principal la promotion des loisirs motorisés en espaces naturels et sont donc à ce titre "contre-nature".

Comme nous le savons d'après les statistiques, la montagne française a plus de mal à attirer des visiteurs l'été. Valloire ne faire malheureusement pas exception. Qui peut penser que la promotion d'activités bruyantes, polluantes et néfastes pour le paysage va permettre de restaurer l'image de notre région ? La TransvalQuad et la Foire du tout terrain constituent des symboles de ce qu'il ne faut plus faire si l'on désire reconquérir un public qui est parti chercher ailleurs le silence et les paysages de qualité. Au-delà des symboles, ces deux manifestations laissent des chemins endommagés pour les randonneurs: chemins meulés et recouverts d'une fine couche de poussière pour l'une et pleins d'ornières et de boue pour la seconde.

En termes d'énergie, à l'heure où le baril de pétrole dépasse les 126 dollars et où le gouvernement vient de mettre en place une éco pastille pour décourager l'usage des véhicules gros consommateurs, il est à contre courant de continuer à développer ce type de loisirs pour le plaisir d'une petite minorité et cela sans parler de la pollution induite

A cet égard, il nous semble anti-emblématique que soit organisé à Valloire, station de ski menacée par le réchauffement climatique (comme les autres), de tels événements alors que les instituts scientifiques viennent encore d'annoncer une nouvelle hausse des concentrations atmosphériques des principaux gaz à effet de serre pour l'année 2007. Si mêmes les collectivités concernées ne sont pas exemplaires dans le domaine, qui le sera?

Toujours sous le chapitre de la pollution, il nous semble aussi incohérent que ces manifestations soient autorisées alors, qu'aux mêmes époques et à quelques dizaines de kilomètres de là à vol d'oiseau, dans les bassins Grenoblois et Chambérien, des pollutions à l'ozone régulières nécessitent de mettre en place des limitations à la circulation routière. Et nous ne parlons pas de la vallée de la Maurienne...

Nous sommes sûrs que votre conseil municipal, élu sur des programmes se réclamant des valeurs du développement durable, sera sensible à ces arguments et saura, sous votre direction, repartir dans une bonne voie .

Il est clair que la question des retombées économiques de ces deux événements doit être prise en compte et que des activités de remplacement doivent être développées en substitution. Nous souhaitons bien sûr que ces dernières s'inscrivent harmonieusement dans le cadre nature et montagne de notre vallée.

Sur le court terme, nous avons noté que la mairie de Valloire accorde chaque année aux organisateurs des manifestations TransvalQuad et Foire du tout terrain des subventions conséquentes. Sauf erreur de notre part, celles-ci se sont montées à un total de 63 000 euros annuel en 2007 (48 000 euros pour TVQ et 15 000 euros pour le salon du tout terrain) et cela sans compter la mise à disposition du personnel municipal. Ces sommes qui représentent environ 50 euros par habitant de Valloire pourraient certainement avoir un autre usage, D'autre part, si ces manifestations ont l'intérêt économique et trébuchant qu'on leur prête, il ne devrait pas y avoir de problème à ce que les participants ou les bénéficiaires directs paient de leur poche pour leur organisation et cela sans que l'on ait recours à l'argent public !

D'autre part, et comme nous l'avons évoqué de vive voix, nous voyons "fleurir" depuis quelques années sur le territoire de la commune, de nouvelles pistes comme dans les hautes vallées de la Neuvachette et de la Lauzette. Grossièrement tracées à l'aide de "pelles-araignées", ces pistes favorisent la pénétration d'engins mécaniques dans les vallons les plus reculés où elles viennent déranger la faune et les randonneurs et apporter de multiples nuisances tout en balafrant des paysages magnifiques de marques indélébiles. Quand il ne s'agit pas de motifs pseudo-agricoles de surveillance du cheptel, il s'agit tout simplement d'accéder à des chalets privés De nouvelles ouvertures sont apparemment en projet comme au vallon des Aiguilles. Nous espérons que votre conseil saura y mettre un terme et veiller à la remise en état de ce qui a déjà été ouvert.

Le but de notre lettre n'est pas d'initier ou de perpétuer une controverse qui n'a pas lieu d'être. Nous sommes sûrs que la plupart d'entre nous aspirons à défendre la nature sur Valloire, même si c'est parfois avec une sensibilité différente. Notre précédent président a dit dans un discours désormais célèbre. "Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. La nature, mutilée, surexploitée, ne parvient plus à se reconstituer et nous refusons de l'admettre... ". Même si Valloire fait encore figure d'îlot préservé dans bien des domaines, n'est il pas temps aujourd'hui d'agir et de prendre des décisions allant dans le bon sens pour préparer le futur ?

Attentif aux directions que vous prendrez prochainement avec votre conseil sur ces sujets importants, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos salutations distinguées.

Pour l'association Valloire Nature Et Avenir
Régis de Poortere